

# CANDIDATER EN DUT

CANDIDATURE DU 20 JANVIER AU 20 MARS 2012

Vous devez impérativement télécharger un dossier de candidature, sur le portail national **ADMISSION POSTBAC**, à l'adresse :

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**IMPORTANT** : pour suivre votre dossier dans les différentes étapes de la procédure, gardez précieusement votre **numéro de candidat** et votre **mot de passe** qui vous auront été remis lors de votre enregistrement internet. Nous vous recommandons de lire attentivement [le guide du candidat](#).

Remarques :

- L'inscription définitive ne peut avoir lieu qu'après l'obtention du baccalauréat
- Les candidatures de titulaires de diplômes équivalents et de personnes ayant déjà une expérience professionnelle peuvent être reçues et sont examinées au cas par cas, suivant les spécialités du parcours et de la formation souhaitée.
- Les candidats étrangers ou ayant plus de 26 ans, et **UNIQUEMENT EUX**, doivent télécharger un dossier de candidature (candidats étrangers hors UE - candidats de + de 26 ans)

## MODALITES

Le DUT est une formation à accès sélectif. Le jury établit un classement des candidats après :

- **Etude du dossier** avec prise en compte des moyennes des classes de première et de terminale ainsi que les notes obtenues au bac de français. Les matières dont les moyennes sont prises en compte varient selon le DUT.
- puis **entretien** d'orientation et de motivation devant un jury.

## CALENDRIER

Saisie de votre candidature sur le portail Postbac : **du 20 janvier au 20 mars 2012**

- Envoi des dossiers de candidature : **avant le 10 Avril 2012**
- Hiérarchisation des vœux : le classement peut être modifié **jusqu'au 31 mai 2012**
- Entretiens (le cas échéant) : **à partir du 9 mai 2012**
- Résultats d'admission : **7 juin 2012** mais il faut ensuite être très attentif aux **3 phases d'admission** qui supposent chaque semaine des réponses de votre part :
  - Phase d'admission numéro 1 : **7 au 12 juin 2012 - 14h**
  - Phase d'admission numéro 2 : **21 au 26 juin 2012 – 14h**
  - Phase d'admission numéro 3 : **14 au 19 juillet 2012 – 14h**
- Les inscriptions administratives auront lieu **mi-juillet** (après prise de rendez-vous sur le portail Postbac)

## ATTENTION

**Le premier vœu satisfait annule tous les suivants.**

En conséquence, il est indispensable que votre classement corresponde bien à vos préférences personnelles. Si **vous voulez entrer en IUT, il faudra classer les IUT choisis dans l'ordre de vos préférences**, avant de porter votre choix sur un autre parcours (parcours universitaire non sélectif etc.).

# Candidater en Licence Professionnelle

## CANDIDATURE DU 20 JANVIER AU 20 MAI 2012

Pour candidater en licence Pro, il faut impérativement télécharger un dossier de candidature sur le portail CIELL2, à l'adresse :

[www.candidatures.iut-alsace.fr](http://www.candidatures.iut-alsace.fr)

### IMPORTANT :

- Vous devez fournir une adresse mail valide car aucun courrier papier ne sera envoyé
- Pour suivre votre dossier dans les différentes étapes de la procédure, gardez précieusement votre **numéro de candidat** et votre **mot de passe** qui vous auront été remis lors de votre enregistrement internet.

### MODALITES

La Licence Pro est une formation à accès sélectif. Le jury établit un classement des candidats après :

- **Etude du dossier** de candidature
- Puis **entretien** d'orientation et de motivation devant un jury.

En cas d'admission en Licence Pro, il est **IMPERATIF** de confirmer via le portail CIELL 2, votre inscription à la formation.

## CALENDRIER

Etapes	CIMI	M3E	QSAPBS	TAM	IMA2TEC
Saisie de votre candidature sur le portail Ciell2	du 20 janvier au 20 mai 2012				
Envoi des dossiers de candidature	avant le 22 mai 2012				
Résultats d'admissibilité	5 juin 2012				
Entretiens	11, 12 et 13 juin	13 juin	13, 14 et 15 juin	11, 12 et 13 juin	15 juin
Résultats d'admission	19 juin	15 juin	19 juin	19 juin	19 juin
Date limite de confirmation	29 juin	21 juin	29 juin	29 juin	29 juin